



La Rochelle Agglo

RIVEDOUX-PLAGE

Si la palourde m'était comptée

Armés de seaux, pelles, pieds à coulisse, tamis, piquets et GPS, un drôle d'attelage glisse sur la vase et les zostères (plantes marines) qui tapissent le platin de Rivedoux-Plage. Et ce qui réunit 6 bénévoles de 20 à 70 ans sur la plage de Rivedoux-nord ce lundi 17 juin à marée basse, ce sont les palourdes. Non pas pour les pêcher mais pour les compter afin de suivre l'évolution de leur population. Un comptage qui dure depuis cinq ans dont les trois premières années sous l'égide Life + (le projet européen de suivi de l'évolution de la population de palourdes) et qui s'inscrit dorénavant dans le cadre du Réseau national Littorea pour une pêche à pied récréative durable.

Sur le site interdit à la pêche de loisirs par arrêté préfectoral du 30 juillet 2003 pour raisons sanitaires, Annick Danis, la présidente de l'Association de pêche et nautisme rivedousais (APNR), et ses adhérents Jean-Pierre et Patrick sont épaulés par des jeunes en service civique. Nicolas Gamp, 25 ans et détenteur d'un master 2 en biologie écologie marine, est missionné par la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs (FNPPS) et intervient en Charente-Maritime, Loire-Atlantique et Vendée. Fanny et Grégoire, en service civique également, complètent l'équipe de bénévoles.

La palourde japonaise

Suivant les données GPS des comptages précédents, 6 piquets sont disposés sur l'estran puis chaque équipe procède aux échantillonnages, mesures et comptages à l'aide de trois quadrats (carrés en tamis de 30 cm de côté) sur chaque zone délimitée par son piquet référence. « Nous allons faire la même chose le 2 juillet sur la commune de La Couarde, à Charge Neuve qui ressemble à ce site au niveau de l'estran, pour un



Sur la plage de Rivedoux-nord, les six bénévoles comptent les palourdes pour voir l'évolution de la population. PHOTO J.B.

comparatif entre une zone non pêchée comme celle-ci et une autre très fréquentée et ouverte à la pêche », souligne la présidente de l'APNR. « 3,5 cm pour la palourde japonaise et 4 cm pour la palourde européenne sont les tailles minimums requises pour la pêche à pied, précise Nicolas. Ici, il n'y a pratiquement que de la Japonaise. » En effet, sur le premier spot, sur 40 palourdes décomptées, 1 seule est européenne.

Une rareté due à l'introduction de la palourde japonaise dans les années 1990 car plus résistante et plus productive. Un premier constat prudent permet de noter que les palourdes sont en hausse en cette période de l'année avec quelques jolis spécimens recensés sur les différents spots du jour selon Annick Danis.

Européenne ou japonaise, difficile pour le pêcheur récréatif de s'y retrouver tant le coquillage se ressemble. Cependant l'un plus bombé que l'autre avec des stries diffé-

rentes. C'est ce qui permet à l'œil exercé de différencier les espèces.

Avec un quota de 200 palourdes et un poids total de la récolte pour les coquillages (toutes espèces confondues) qui ne doit pas excéder 5 kg par jour et par personne, c'est un vrai casse-tête pour le pêcheur à pied. Il peut se fier à une réglette en ayant en tête les différents maillages selon les sous-espèces de palourdes mais s'équiper d'un pied à coulisse avec une connaissance scientifique en matière d'espèces du bivalve ainsi qu'une balance dans l'œil semble devoir faire partie de l'attirail du parfait pêcheur à pied vertueux. Quid des palourdes hybrides ? Aucune règle ne semble encore régir son classement dans l'une ou l'autre catégorie. Se dirige-t-on vers un troisième maillage ?

Une chose est sûre, les échantillonnages terminés, les palourdes sont réparties repeupler l'estran.

Jocelyne Bargain